

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de l'informatique : conduite de projets (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>- Supervision totale ou partielle de l'analyse et de la conception de systèmes informatiques et/ou de logiciels</p> <p>- Réalisations des études d'avant-projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la phase de recueil et d'analyse des besoins • Conception de dispositifs et proposition de technologies permettant de répondre à ces besoins • Conduite des veilles concurrentielle, juridique et technologique nécessaires <p>- Rédaction du cahier des charges dans le cadre des consultations et des appels d'offres</p> <p>- Élaboration du plan de management projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification de la réalisation • Gestion des risques projet • Animation de l'équipe projet 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le cadrage du projet 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi, reporting et contrôle de la réalisation • Collaboration à la recette • Capitalisation des méthodes projet <p>- Gestion de la relation clients et des partenariats</p> <p>- Accompagnement au changement et assistance aux utilisateurs</p> <p>- Expertise et conseil en système d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la méthodologie de gestion de projet à appliquer (Classique ou Agile) - Mettre en place un planning de réalisation - Mettre en œuvre des outils de pilotage et assurer leur suivi - Déployer, gérer et exploiter un système d'information sur l'ensemble de son cycle de vie - Recueillir les besoins et contraintes - Comprendre le besoin : analyser les données et les prioriser - Traduire l'expression de besoin en solution technique - Prendre en compte les impacts environnementaux dans les solutions retenues - Identifier les indicateurs de performance (KPI Key Performance Indicator, indicateurs clés de performance) - Identifier les risques et leurs solutions (plan de gestion des risques) - Analyser en phase d'exploitation les problèmes techniques et fonctionnels et proposer des correctifs - Apporter une formation adaptée et/ou un accompagnement approprié aux utilisateurs - Manipuler les données numériques dans le respect du RGPD - Veiller à la sécurité et la sûreté de l'infrastructure hébergeant le système d'information - Intégrer les problématiques de transition écologique lors de la réalisation du projet en privilégiant les outils numériques et en centralisant les données - Veiller à l'accessibilité des personnes en fonction de leur situation de handicap au sens du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA version 4) - Mettre en œuvre les tests de non régression afin d'assurer la compatibilité entre les versions des applicatifs - Superviser la recette applicative - Élaborer un bilan de projet : clôture, capitalisation sur le projet et identification des indicateurs de réussite <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	